

**PCW**

45 Boulevard Marcel PAGNOL
 06130 GRASSE - FRANCE
 Tel : +33 (0)4 92 42 35 00 Fax: +33 (0)4 92 42 35 19
 Site : www.pcwfrance.com Mail : info@pcwfrance.com

Fiche Technique**ADOXAL**

Fournisseur PCW

Référence : ADOXAL

1 - DONNEES TECHNIQUES

Nom chimique / REACH :	2,6,10-trimethylundec-9-enal
Synonyme :	Adoxal
Formule moléculaire :	210.40 g/mol
Poids moléculaire :	C14 H26 O
Origine MP :	Synthétique
Utilisation de la substance / mélange :	Usage industriel seulement
Application :	Parfums / Cosmétiques
Taux d'utilisation max. recom. :	-
Anti-oxydant(s) :	Aucun
Solubilité dans l'eau :	Non
Solubilité dans l'alcool :	Oui
I.N.C.I. :	Trimethylundecenal
IUPAC Name :	2,6,10-Trimethylundec-9-enal
Solvant(s) :	0.004% toluene

1.1 - DONNEES ANALYTIQUES

Aspect :	Liquide
Couleur :	Incolore à jaune pâle
Odeur :	Aldéhydé, marine, puissante, cireux
Densité @ 20° C :	[0.849 ; 0.855]
Indice de réfraction @ 20 °C :	[1.450 ; 1.455]
Indice d'acide :	[0 ; 2.0 mgKOH/g]
Point de fusion en °C :	<60°C
Point d'ébullition en °C :	260
Point éclair en °C (coupelle fermée) :	120
Température d'ignition :	-
Pureté (%) :	[99.0 ; 100.0]
Impureté(s) >0.01% :	-
Densité relative @ 25°C :	[0.846 ; 0.852]

ADOXAL

Densité à 20/4°C : [0.847 ; 0.853]

Indice de réfraction à 25°C : [1.448 ; 1.453]

1.5 VLEP

VLEP c. terme mg/m3 (98/24/CE) Pas de données
:

VLEP (8h) mg/m3 (98/24/CE) : Pas de données

2 - DONNEES REGLEMENTAIRES COSMETIQUES

COV Suisse - Annexe 1 : Non listé

COV basse PV / Inorganique /
COV exempté (CARB) : 100%

Reg. 1223/2009 & mod. : Voir certificat

Allergènes SCCNFP List : Voir certificat

IFRA : Voir certificat - Matière première non réglementée en elle même, mais comporte des substances de sources indirectes faisant parties des Standards IFRA (49th Am.).

CMR (Reg. 1223/2009/CE) : Voir certificat

Statut kosher : -

Statut Hallal : Produit se conformant aux préceptes religieux

CAS N° : 141-13-9

2.1 - DONNEES REGLEMENTAIRES AROMES

Ionisation : -

Statut légal (Reg. 1334/2008/CE) -
:

REG. 872/2012 CE Annexe 1 : Non listé

Certificat d'alimentarité : -

Organismes Génétiquement
Modifiés (OGM) : Ne provient pas / ne contient pas d'OGM

Encéphalopathie Spongiforme
Bovine (ESB) : Pas de risque d' ESB ou d'EST puisque aucune matière d'origine animale n'est utilisée dans les différents stades du procédé de fabrication.

4 - TRANSPORT - MANIPULATION - STOCKAGE

Code douanier : 2912 19 00 90

Tunnel codes ADR : E

Durée de conservation : 12 mois, gardé selon les conditions de stockage.

Précaution d'emploi : Eviter tout contact direct avec le produit.

4.1 - STOCKAGE

Stockage : Stocker à température ambiante (25°C max.) dans son emballage d'origine, bien rempli, fermé hermétiquement, à l'abri de l'air et de la lumière.

Transport :

Transport par route ADR/RID : 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.(2,6,10-triméthylundécenal), 9, III

Transport Maritime IMDG : 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.(2,6,10-triméthylundécenal), 9, III

Polluant Marin : Oui

Transport Aerien IATA : 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.(2,6,10-triméthylundécenal), 9, III

ADOXAL

LEGISLATION :

RIFM - ID N° : 858
NEPA (China) : CB4207267
ISHL (Japan) : Non listé
ENCS (Japan) n° : Non listé
ECL (Corée du Sud) n° : KE-34706
NDSL/LES (Canada - Non-domestic Substances List) : Non listé
LIS / DSL (Canada) : Listé
AICS (Australian Invent. Chem. Subs.) : Listé
PICCS (Philippines) : Listé
ECSI (Taiwan) : Listé
NZIoC (New Zealand) : Listé
TSCA (Toxic Substances Control Act - USA) : Listé
IECSC (China) : Listé
FDA : Non listé
JECFA n° : Non listé
COE (Council of Europe) : Non listé
FLAVIS : Non listé
FEMA : 4768
EINECS (EU) : 205-460-8
C.A.S : 141-13-9

Étiquetage :



EHA1 Dangers pour le milieu aquatique - aiguë 1
EHC1 Dangers pour le milieu aquatique - chronique 1
SS1 Sensibilisation cutanée 1



H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P302+P352 - En cas de contact avec la peau: laver abondamment à l'eau et au savon.

P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P501 - Éliminer le contenu/recipient conformément à la Réglementation locale / régionale / nationale / internationale.